

**LE PRESIDENT**

*Membre du Comité des Régions d'Europe*  
FK / GC

Madame Roselyne BACHELOT-NARQUIN  
Ministre de la Santé et des Sports  
14, avenue Duquesne  
75350. PARIS 07 SP

Madame la Ministre,

Vous avez déclaré en octobre 2009 que 180 services de chirurgie qui effectuaient moins de 1500 actes dits classants étaient menacés de fermeture au motif qu'ils étaient dangereux pour les malades. Cette information a été largement reprise par la totalité des médias, dont la presse locale.

Six services hospitaliers de chirurgie sont concernés en Auvergne, dont Brioude avec seulement 802 actes classant en 2008.

Je suis totalement opposé à cette mesure et je me permets de vous adresser ce courrier pour vous faire part des raisons qui justifient ma position.

A ce jour, le service de chirurgie donne entière satisfaction à la population de l'arrondissement de Brioude :

- Par la compétence des équipes médicales et des personnels soignants (intervention de 7 chirurgiens).
- Par la performance des quatre blocs opératoires comptant parmi les plus modernes de la région.
- Par la qualité et le confort des nouveaux locaux fonctionnels (17 millions d'euros d'investissement).
- Par la sécurité que procure un tel service de proximité pour les malades.

Il faut rappeler que le Centre Hospitalier de Brioude devait être doté d'un scanner. Le local a été réalisé lors des travaux d'aménagement. Celui-ci n'a jamais été installé. Pourtant, la Haute-Loire est sous équipée avec un seul scanner localisé au Puy-en-Velay.

Cet équipement aurait :

- Facilité le travail des équipes médicales de la structure,
- Amélioré le confort des malades qui sont obligés d'effectuer des déplacements longs et fatigants,
- Contribué à accroître l'activité du Centre Hospitalier tout en générant une économie substantielle sur les frais de transport des malades (350 000 euros en 2008, source direction du Centre Hospitalier).

Toute correspondance  
doit être adressée  
de façon impersonnelle à :

Monsieur le Président  
du Conseil régional :

13 - 15, avenue de Fontmaure  
B.P. 60  
63402 Chamalières Cedex  
France  
Tél. : 04 73 31 85 85  
<http://www.auvergne.eu>

Il est impossible d'ignorer les difficultés générées par le transfert du service opératoire de Brioude à Clermont-Ferrand, ainsi que les conséquences qui en découleraient. En effet :

- Comment le CHU actuellement saturé, pourrait-il accueillir dans ses structures, et de manière satisfaisante, les malades des 6 hôpitaux concernés ?
- Quel serait le coût de l'investissement nécessaire ?
- Les visites des familles aux malades ont un impact psychologique très positif sur leur moral et sur l'évolution de leur santé. Ces visites seront forcément beaucoup moins fréquentes s'il faut effectuer un trajet d'environ 150 km A/R ? Elles seront pratiquement inexistantes quand les proches travaillent, sont très âgées ou isolés.
- Quelle charge financière supplémentaire représenteraient ces visites pour ceux qui pourront se déplacer, alors que la vie devient de plus en plus dure pour beaucoup de nos concitoyens ?

Aussi, je vous demande que soit abandonné le projet de suppression de ce Service Public de proximité tellement utile sur ce secteur. Il serait préférable de rechercher toutes solutions qui permettent d'optimiser le système actuel, par exemple en prévoyant une mutualisation entre les équipes des services de chirurgie d'un même territoire de santé.

La situation est grave, car dans le secteur de Brioude, le Service Public est durement touché : après la maternité, l'Agence Télécom, le Service de Garantie de l'or, le Guichet EDF/GDF, le Tribunal de Commerce, le Tribunal d'Instance et le Bac Pro du Lycée La Fayette, ce sont, maintenant, le Service chirurgie de l'Hôpital de Brioude et le Lycée Professionnel Claude Favard de Sainte-Florine qui sont, à leur tour, menacés de fermeture.

Nos concitoyens souffrent de plus en plus de cette disparition des services publics et il y a fort à parier qu'une moindre qualité de soins desserve grandement le développement économique local.

En espérant un geste fort de solidarité de votre part, je vous prie de croire, Madame la Ministre, en l'expression de mes respectueuses salutations.

  
Le Président du Conseil régional d'Auvergne

  
René SOUCHON